

Annex II

Résumé du rapport annuel 2020 et du Plan de Travail 2021

Date limite de soumission : 31 janvier 2021

(4 pages maximum)

1. Titre de votre Initiative Régionale : SENEGALWET

2. Travaux et activités entrepris durant l'Année 2020

Fournir un simple résumé des travaux que vous avez entrepris à travers la liste de vos activités, les résultats obtenus et vos indicateurs de succès selon le format ci-dessous :

| Objectifs | Activités | Résultats obtenus | Indicateurs |
|---|---|---|--|
| 1. Objectif 1 : Doter SENEGAL WET d'un statut et d'organes de gouvernance | Elaboration Charte des Zones Humine des Pays du Bassin du Fleuve Sénégal (IRR Sengalwet) | Des initiatives de collaboration entre les pays de l'initiative contre des facteurs de dégradation des zones humides sont promues | Document de Charte |
| 2. Objectif 2 : Mettre en place des conditions favorables à l'utilisation rationnelle des zones humides et des ressources en eaux | Mener une étude des conflits liés à l'utilisation des zones humides et des ressources en eaux | Une analyse détaillée des conflits liés à l'utilisation des zones humides et des ressources en eaux est menée Des mesures permettant une mise en œuvre efficace du Plan stratégique de l'IRR SENEGALWET sont prises | Document faisant le point sur les conflits . |
| | Assurer le fonctionnement de l'Unité de Coordination du Plan stratégique de l'IRR SENEGALWET | Faciliter les Opérations du Secrétariat de SENEGALWET et de l'organe de gouvernance | Secrétariat fonctionnel |

Il est prévu d'organiser la réunion des organes de Gouvernance de Senegalwet au Mois de Mars 2021 et elle permettra de faire un diagnostic participative de la Charte de gestion des zones humides de l'initiative et du document de l'étude des conflits liés à l'utilisation des zones humides et des ressources en eaux en vue de mettre en place un plan d'action de l'initiative pour mettre en œuvre les solutions préconisées dans les documents.

Il reste que nous comptons sur les 10000 CHF de la convention en vue de tenir cette réunion des organes de gouvernance au mois de mars 2021.

3. Rapport Financier de l'Année 2020

Fournir un résumé des revenus et dépenses. Si vous utilisez une autre devise/monnaie que le franc suisse (CHF), s'il vous plaît, veuillez donner un taux de change moyen du franc suisse (CHF):

| Activités | Dépensées planifiées | Dépensées réelles |
|---|----------------------|-------------------|
| 1.1 Elaboration Charte des Zones Humine des Pays du Bassin du Fleuve Sénégal (IRR Sengalwet) | 8256 CHF | 8256 CHF |
| 1.2 Mener une étude des conflits liés à l'utilisation des zones humides et des ressources en eaux | 14000 CHF | 13335 CHF |
| 1.3 Assurer le fonctionnement de l'Unité de Coordination du Plan stratégique de l'IRR SENEGALWET | 10000 CHF | 1460 CHF |
| TOTAL | 32256 CHF | 23051 CHF |

| Sources de Revenus | Prévisions/Montant budgétisé | Montants Obtenus |
|--|------------------------------|------------------------------|
| Bailleurs de fonds | Montant (devise) CHF | |
| Nom du bailleur | | |
| Gouvernement du Sénégal | 10000 | 10000 |
| Reliquat du budget principal de Ramsar pour l'année 2019 | 8256 | 8256 (Reliquat budget 2019) |
| Requête au Budget Principal de Ramsar | 42744 | 15000 |
| Sollicitation autres partenaires techniques et financiers | 16000 | 00 |
| Total | 77000 | 33256 |

RECAPITULATIF

Requête à la Convention de Ramsar : 42744 CHF

Cofinancement : 10000 CHF (Sénégal) et 16000 CHF à rechercher auprès d'autres bailleurs et partenaires

TOTAL GLOBAL PREVU : 77 000 CHF

TOTAL GLOBAL OBTENU : 33256 CHF

Solde financier au 31 Décembre 2020 : 205 CHF non engagé à reporter pour l'exercice 2021

Sur les 15000 CHF alloué en 2020 par le Secrétariat Ramsar à l'initiative SENEGALWET , le Secrétariat de l'IRR SENEGALWET a payé :

- 13335 CHF pour mener l'activité : **Mener une étude des conflits liés à l'utilisation des zones humides et des ressources en eaux l'organisation.** Cette étude s'est faite au niveau de chaque pays pour une synthèse globale fait par un consultant et validation par les pays.
- 8256 CHF pour la finalisation et la validation nationale et régionale de la charte de gestion des zones humides du Bassin.
- 1460 CHF CHF comme frais de fonctionnement du Secrétariat.

Il est prévu d'organiser la réunion des organes de Gouvernance de Senegalwet au Mois de Mars 2021 et elle permettra de faire un diagnostique participative de la Charte de gestion des zones humides de l'initiative et du document de l'étude des conflits liés à l'utilisation des zones humides et des ressources en eaux en vue de mettre en place un plan d'action de l'initiative pour mettre en œuvre les solutions préconisées dans les documents.

Il reste que nous comptons sur les 10000 CHF de la convention en vue de tenir cette réunion des organes de gouvernance au mois de mars 2021.

Le Solde financier au 31 janvier 2021 est de **205 CHF**.

La contribution auprès des bailleurs et autres partenaires n'ont pu être mobilisés en l'absence du statut d'association régionale qui est en cours. Nous espérons que l'obtention de ce statut et du mécanisme de financement durable de l'IRR SENEGALWET, des ressources importantes pourront être mobilisés et préparer l'autonomisation.

4. Travaux et activités planifiées pour l'Année 2021

Fournir un résumé simple de vos travaux prévus, en dressant la liste de vos activités, les résultats anticipés et vos indicateurs de succès selon le format ci-dessous :

| Objectifs | Activités | Résultats obtenus | Indicateurs |
|--|---|--|------------------------------------|
| 1. Promouvoir la recherche scientifique dans les zones humides du Bassin du Fleuve Sénégal | Organiser les réunions de l'unité de gouvernance de SENEGALWET | Réunions tenues | Rapports de l'unité de gouvernance |
| 2. Mettre en place des conditions favorables à l'utilisation rationnelle des zones humides et des ressources en eaux | Développer un plan d'action pour la mise en œuvre des solutions issues des études | Actions concrètes en faveur d'une gestion durable des zones humides au niveau bassin | Document de planification |

Pour les Initiatives Régionales qui demandent un financement à la Convention en 2021, veuillez fournir un budget de votre plan de travail 2021. Si vous utilisez une autre monnaie que le Franc Suisse (CHF), s'il vous plaît fournir un taux de change moyen pour permettre la conversion en CHF. (1 CHF = 600 F CFA)

| Activités | Prévisions/ Dépensées planifiées |
|--|----------------------------------|
| 1.1 Organiser les réunions de l'unité de gouvernance de SENEGALWET | 15 000 CHF |
| 1.2 Mise en œuvre de plan d'action issu de la réunion | 35000 CHF |
| TOTAL | 50 000 CHF |

| Sources de Revenus | Prévisions/Montant budgétisé |
|--------------------------------------|------------------------------|
| Nom du bailleur de fonds | Montant (devise) : |
| Budget de Ramsar en CHF | 25 000 |
| Gouvernement du Sénégal en CHF | 10 000 |
| Autres bailleurs à identifier en CHF | 15 000 |
| Total Général | 50 000 CHF |